


BULLETIN D'ADHÉSION 2023

 Prénom _____ Nom _____
_____ @ _____

 Prénom _____ Nom _____
_____ @ _____

 Prénom _____ Date de naissance ____/____/____
Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

 Adresse _____

LA COTISATION 2023 S'ÉLÈVE À 15€ PAR FAMILLE

Elle permet de bénéficier de toutes les propositions faites par l'association.

Règlement possible par virement (en précisant votre nom en libellé) sur le compte :

IBAN : FR76 1027 8025 5900 0200 0970 315 BIC : CMCIFR2A


ou par chèque à l'ordre de l'ADIPHAC à remettre à l'adresse suivante :

18 rue Victor Schoelcher – 21800 QUETIGNY

N'oubliez pas de nous faire parvenir ce bulletin complété à cette même adresse.

Des photos des événements organisés sont susceptibles d'être publiées sur les réseaux sociaux (page publique Facebook fb.me/adiphac). Si vous souhaitez la suppression d'une photo sur laquelle vous apparaissez, il vous suffit de signaler la publication à l'administrateur de la page. Ces conditions ne s'appliquent que pour les photographies prises et publiées directement par l'ADIPHAC. Notez qu'à ce jour et au sens de la loi, lorsque le sujet apparaît dans une foule (et qu'il n'est pas clairement le sujet central) ou qu'il apparaît de dos ou de loin, les règles du droit à l'image ne s'appliquent pas.

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

 Prénom _____ Nom _____
_____ @ _____

 Prénom _____ Nom _____
_____ @ _____

 Prénom _____ Date de naissance ____/____/____
Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

 Adresse _____

LA COTISATION 2023 S'ÉLÈVE À 15€ PAR FAMILLE

Elle permet de bénéficier de toutes les propositions faites par l'association.

Règlement possible par virement (en précisant votre nom en libellé) sur le compte :

IBAN : FR76 1027 8025 5900 0200 0970 315 BIC : CMCIFR2A

ou par chèque à l'ordre de l'ADIPHAC à remettre à l'adresse suivante :

18 rue Victor Schoelcher – 21800 QUETIGNY

N'oubliez pas de nous faire parvenir ce bulletin complété à cette même adresse.

Des photos des événements organisés sont susceptibles d'être publiées sur les réseaux sociaux (page publique Facebook fb.me/adiphac). Si vous souhaitez la suppression d'une photo sur laquelle vous apparaissez, il vous suffit de signaler la publication à l'administrateur de la page. Ces conditions ne s'appliquent que pour les photographies prises et publiées directement par l'ADIPHAC. Notez qu'à ce jour et au sens de la loi, lorsque le sujet apparaît dans une foule (et qu'il n'est pas clairement le sujet central) ou qu'il apparaît de dos ou de loin, les règles du droit à l'image ne s'appliquent pas.